

Sommaire N° 51 - Septembre 2004

Articles originaux, Techniques, Résultats

- 3 Cancer du côlon et laparoscopie. *J.M. Fabre, D. Nocca*
- 7 Réinterventions par laparoscopie pour complications postopératoires en chirurgie digestive après une première intervention pratiquée par laparoscopie. *J.G. Baliq*
- 11 Pneumonectomie gauche réalisée entièrement par thoracoscopie en position ventrale. *J.B. Cadière, R. Torres, G. Dapri, E. Capelluto, T. Bosschaerts, J. Himpens*
- 17 Faut-il opérer les appendicites aiguës par laparoscopie ? *C. Polliand, P.J. Bayeh, C. Barrat, G. Champault*
- 24 Résultats du traitement des ulcères gastro-duodénaux perforés par suture simple par laparoscopie. *J. Roudié, I. Moali, D. Poussin, I. Dagher, C. Vons, C. Smadja*
- 30 La thoracoscopie dans le traitement du kyste hydatique du poumon. *F. El Fares, F. Abi, M. Mehane, M. Moumen, N. El Fares*
- 36 Traitement d'une lithiase résiduelle de la voie biliaire principale selon la méthode de Burhenne. *G. Leynaud*
- 40 Principes généraux sur le positionnement des trocarts en chirurgie laparoscopique. *C.A. Sartori, A. Dal Pozzo, B. Franzato, M. Balduino*
- 49 Expérience de l'abord laparoscopie et/ou thoracoscopique des lymphangiomes thoraco-abdominaux de l'enfant. *B. Kouamé, H. Lardy, C. Szwarc, A. Le Touze, K. Braïk, A. Lacombe, M. Robert*
- 58 Anesthésie pour chirurgie bariatrique coelioscopique, 2^{ème} partie. *R. Schutz, P. Lointier*
- 70 Une nouvelle technique chirurgicale pour l'obésité morbide : le "Gastric Pacing". *M. Morino, D. Parini, G. Bonnet, M. Toppino*
- 74 Estimation de l'influence du BMI préopératoire sur la perte de poids après Lap-Band. *L. Angrisani, GILB (Italian Collaborative Study Group for Lap-Band)*

- 78 Traitement laparoscopique du kyste hydatique du foie chez l'enfant. *M. Jellouli, M. Mekki, K. Maazoun, M. Belghith, R. Jouini, L. Sahnoun, I. Krichene, M. Golli, A. Nouri*

Pages Professionnelles

- 82 Quelles mesures prendre pour éviter la disparition de la chirurgie française. *B. Kron, E. Estour*
- 85 Opération France sans chirurgiens : accords du 3 août 2004, début de restauration du statut de la chirurgie. *E. Estour*
- 87 Loi 2002-303 dite "loi Kouchner" et loi 2002-1577 dite "loi About" : un problème de synchronisation ? *J. Souffron*

Annonces

- Ethicon Endo-Surgery (2° C. et p. 15)*
Ethicon Products (p. 16 et 23)
K. Storz (p. 61 et 77)
Surgical Diffusion (3° C. et p. 69)
Sofradim (4° C et p. 54)
Swing (p. 6)
Tyco Healthcare (p. 57, et 72)
W.L. Gore (p. 28 et 29)

Journées, Congrès, Diplômes Universitaires :

- Aoste (p. 28), Bordeaux (p. 48), Bruxelles (p. 88)*
Catane (p. 48), Castelfranco (p. 96 et 98), Paris (p. 48 et 81), Punta-Cana (p. 47), Strasbourg (p. 81), Valence (p. 73).

Couverture : "Port de Saint-Tropez" - Pierre Palué

Les textes publiés et les opinions émises dans "Le Journal de Cœlio-Chirurgie - The European Journal of Coelio-Surgery" ne sauraient engager que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de la publication Edmond Estour, **Rédacteur en chef** Philippe Espalieu,
Rédacteur en chef technique Dominique Fougeirol
Publié par : S.R.E.C. DIFFUSION, SARL au capital de 7625 €
268 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence
Tél. : 04 75 78 30 64, Fax : 04 75 78 30 77
E. mail : srec@coelio-surgery.com
Internet : <http://www.coelio-surgery.com>
Commission Paritaire 0307 T 81370 - ISSN 1167 - 8224
Abonnement : 114 € par an, 4 numéros, (Étranger : 122 €), prix du numéro : 32 €
Impression : Exprim - 9 rue Mado Robin - 26000 Valence

La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 1, 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemples et d'illustrations, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite", alinéa 1^{er} de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.